



VILLE D'ALES

« MON QUARTIER DANS MA VILLE »

QUARTIER BRUEGES

ATELIER N°2 DU 12 AVRIL 2018

NOTE DE SYNTHÈSE

Version du 23/04/2018

SOMMAIRE

1. Contexte.....	3
2. Synthèse des contributions à l'atelier	3
3. Suites	7

1. CONTEXTE

- ◆ La démarche des **États Généraux du Cœur de Ville (EGCV)** a induit de nombreux effets positifs dont l'émergence d'une forte dynamique collective et l'élaboration d'actions partagées avec les habitants et les usagers pour contribuer à redynamiser le centre-ville.
- ◆ En continuité des EGCV, Max Roustan, maire d'Alès, a souhaité étendre la démarche à 6 autres quartiers d'Alès (hors Quartiers Prioritaires de la Ville qui s'inscrivent dans un programme spécifique) dont le **quartier Bruèges**.
- ◆ Dénommée "Mon Quartier Dans Ma Ville", cette nouvelle forme de **rencontres participatives** a pour but de travailler avec les habitants pour **contribuer à définir l'avenir de leur quartier au sein de la ville d'Alès et notamment** :
 - dresser ensemble le bilan de ce qui fonctionne bien et de ce qui ne fonctionne pas bien dans le quartier ;
 - co-construire des perspectives et actions d'évolution et d'amélioration pour le quartier.
- ◆ Trois rencontres sont prévues pour le quartier Bruèges :
 - Rencontre n°1 du 15/02/2018 : introduction par M. le maire et travail participatif sur la connaissance partagée de la situation ;
 - **Rencontre n°2 du 12/04/2018 : travail participatif sur les orientations et les actions d'évolution et d'amélioration du quartier ;**
 - Rencontre n°3 du 06/06/2018 : présentation du plan d'actions par M. le Maire et échanges
- ◆ 44 personnes ont participé à la deuxième rencontre qui s'est tenue le 12 avril 2018 à la Salle Roller au sein du quartier Bruèges.

Ce document présente la synthèse des productions du travail en ateliers et des échanges qui ont suivi le partage collectif des productions.

2. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS À L'ATELIER

Les participants ont travaillé de façon participative, en sous-groupes sur les thèmes suivants :

- ◆ Quelles orientations de développement, d'amélioration et d'attractivité pour le quartier Bruèges ?
- ◆ Comment améliorer l'entretien et la propreté du quartier ?
- ◆ Comment améliorer et sécuriser les circulations au sein du quartier ?
- ◆ Comment embellir le quartier ?
- ◆ Comment améliorer la circulation et la sécurité sur le chemin de Bruèges et les voies connectées à celui-ci ?

Chaque sous-groupe avait pour consignes de faire des propositions **d'orientations ou d'actions** sur la thématique donnée.

A partir des productions des participants, les 4 thématiques suivantes ont été identifiées, et ont structuré les contributions :

- ◆ Améliorer les conditions de circulations et les déplacements : routières, mode doux (piétons et vélo) et transports en commun
- ◆ Embellir le quartier, entrée de ville « d'Alès la belle »
- ◆ Améliorer l'entretien et la propreté du quartier
- ◆ Améliorer les conditions de sécurité

2.1. Améliorer les conditions de circulations et les déplacements : routières, mode doux (piétons et vélo) et transports en commun

- ◆ **Améliorer et sécuriser les circulations routières**
 - Proposer des dispositifs de préventions et de contrôle pour réduire les vitesses et garantir le partage des espaces entre piétons, vélos et automobiles :
 - Mettre un radar sur la rocade pour réduire la vitesse excessive
 - Prévoir des avertisseurs de vitesse chemin du Bruèges et rue André Gide
 - Systématiser les contrôles de vitesses (haut de la rue André Gide) et pour les poids lourds (chemin du Bruèges / Pont du Bruèges)
 - Rappeler les limitations sur l'ensemble des voies de circulation
 - Améliorer le fonctionnement de la rocade pour éviter que les voies du quartier ne constituent des « raccourcis » pour les usagers de la rocade
 - Chemin du Bruèges :
 - Du rond-point de la rue André Gide à la Rocade mettre en sens unique avec une sortie sur l'emplacement réservé aux bus **ou** supprimer l'accès à la rocade depuis le chemin de Bruèges
 - Installer les coussins Berlinoïsi
 - Installer balise ou STOP
 - Anticiper l'augmentation des circulations liées à la livraison du lotissement « Les Hauts de Bruèges » et revoir le goudronnage à l'issue des travaux
 - Rue Jean Perrin / Rocade : supprimer la sortie de la rue Jean Perrin sur la rocade au niveau du rond-point de la boulangerie La Grange de Nathalie
 - Rue Claude Bernard : mettre un "STOP" à l'intersection de la rue Pierre Curie et revoir le sens de la circulation (1/2 Curie-1/2C.Bernard) et prévoir d'améliorer la qualité de la voirie
 - Rue André Gide : mettre en place des ralentisseurs
 - Chemin de Pérusse : mettre en place des ralentisseurs, réduire la vitesse entre les deux ronds-points
 - Chemin de Bruèges à Clavières (côté impair) : zone de parking en chicane pour limiter la vitesse et éviter le passage des poids lourds : prévoir une matérialisation en dur
- ◆ **Améliorer le stationnement**
 - Chemin de Bruèges :
 - Limiter le stationnement (partie côté rocade)

- Bas de l'impasse Puechredon : gérer le stationnement (pas assez de places sur les parkings du lotissement Le Puechredon et Logis Cévenols) pour éviter le stationnement abusif (véhicules tampons »
 - Rue André Gide: mieux délimiter les emplacements de parkings (boules, plots ou bacs à fleurs)
 - Chemin de Pérusse : mettre des panneaux d'interdiction pour éviter que les camions ne stationnent sur la voie publique
 - Lorsqu'il n'y a pas de trottoirs : prévoir un stationnement unilatéral alterné
- ◆ **Améliorer les circulations piétonnes et vélos**
- Sur l'ensemble du quartier : créer des trottoirs pour favoriser les circulations piétonnes et des équipements adaptés (voies cyclables) pour les vélos
 - Chemin de Bruèges : créer un trottoir sécurisé et partager la chaussée avec les circulations vélos
 - Chemin du Viget (du rond-point à la maison des élèves de l'École des Mines) créer un trottoir de façon identique à ceux situés du côté de St Privat des Vieux
- ◆ **Améliorer l'accès aux transports en commun**
- Proposer des navettes supplémentaires et navettes gratuites pour desservir le quartier
 - Desservir le quartier en transports scolaires – notamment les lotissements chemin du Bruèges
- ◆ **Améliorer l'accès à internet**
- Mettre en place la fibre optique

2.2. Embellir le quartier, entrée de ville « d'Alès la belle »

- ◆ **Améliorer le cadre de vie et la qualité des espaces publics**
- Espaces verts / fleurissement
 - Créer de nouveaux espaces verts
 - Entretien des espaces verts existants (débroussaillage, nettoyage des déjections canines, nettoyage des déchets) – notamment l'aire de jeu de boules (intersection des rues André Gide et Elsa Triolet)
 - Créer un rond-point fleuri à l'intersection des rues André Gide et Elsa Triolet
 - Fleurir les ronds-points existants
 - Améliorer l'éclairage public (lampadaires / suspensions fleuries) au niveau du Pont de Grabieux et du chemin de Bruèges à Clavières
 - Mettre en place un mur antibruit pour limiter les impacts sonores de la rocade
 - Engager la réfection du Boulodrome et prévoir son ouverture semaine et week-end
- ◆ **Favoriser la qualité architecturale et encourager les propriétaires à entretenir leurs biens**
- Réaliser un inventaire des maisons abandonnées - exercer le droit de préemption de la mairie pour engager la rénovation du quartier
 - Encourager les travaux sur les façades anciennes et détériorées – valoriser les biens immobiliers bien entretenus visibles depuis les espaces publics

- Agir sur les travaux interrompus vecteurs de nuisances. Exemple : colline en face du Pont de Grabieux, face à l'entreprise Pongi : de la boue s'écoule de cette parcelle pentue et s'amasse sur la chaussée

2.3. Améliorer l'entretien et la propreté du quartier

◆ Entretien le quartier

- Nettoyer le ruisseau côté rocade : curage, débroussaillage, installation d'une buse (entreprise Laget Matériaux – croisement mutuelle agricole)
- Prévoir le nettoyage des chemins pour permettre et favoriser les circulations
- Lutter contre les incivilités et améliorer l'état d'esprit des habitants : sensibiliser
- Rue André Gide : s'assurer du bon nettoyage des places de parking parfois occupées
- Entretien des rives au niveau du pont de Bruèges
- Chemin de Bruèges : prévoir le nettoyage des rues plus régulièrement
- Abattre les arbres trop haut au niveau de la rocade
- Faire appliquer l'interdiction de brûlage des déchets verts

◆ Mettre en place des équipements favorisant la propreté et l'entretien

- Ordures et déchets :
 - Ajouter un conteneur à papier à côté des conteneurs existants
 - Installer plus de conteneurs dans le quartier
 - Installer un arbre à tri
 - Chemin de Bruèges : Prévoir à proximité de la colonne à verre, un emplacement pour encombrants (en attendant les services qui peuvent être prévenus gratuitement via un numéro vert)
- Gestion des déchets verts :
 - Proposer des poubelles à végétaux pour chaque maison
 - Mettre en place une benne à déchets verts à l'automne et au printemps
- Mettre en place des cani-sites pour éviter les déjections sur les trottoirs (particulièrement Chemin de Pérusse)

2.4. Améliorer les conditions de sécurité

◆ Anticiper et traiter le risque d'inondations

- Pont de Bruèges à Clavières : prévoir la pose d'un coude à 90° dans le sens du fil de l'eau
- Prévoir l'évacuation des habitants par les pompiers en cas d'inondation
- Améliorer l'évacuation des eaux pluviales – notamment entre le rond-point du chemin des élèves jusqu'à l'Estrangladou
- Impasse des Cerisiers : reprendre les avaloirs du réseau d'eaux pluviales
- Rue Claude Bernard : revoir le revêtement, l'eau rentre dans les propriétés en contre bas de la route

◆ Prévenir la dégradation des routes

- Rue Claude Bernard : sous-sol poreux sous la chaussée et trottoir, apparition de trous par érosion

◆ **Améliorer la surveillance**

- Prolonger le système de vidéosurveillance de Clavières jusqu'au bout de la rue André Gide

3. SUITES

- ◆ Diffusion d'une synthèse des contributions de l'atelier n°2 et du document de présentation de la séance aux participants à l'atelier
- ◆ Diffusion d'un questionnaire grand public aux habitants du quartier Bruèges pour enrichir le travail sur les orientations/actions de développement, du quartier entre le 19 avril et le 2 mai
- ◆ Rencontre n°3 – Présentation d'un plan d'actions : mercredi 6 juin à 18h30 salle Roller, en présence de M. Max Roustan.